

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 27 JUIN ET DU VENDREDI 30 JUIN 2017

Le Conseil Municipal accueille une jeune stagiaire envoyée par le Centre de Gestion de la Haute-Loire dans le cadre d'une formation de Secrétaire de Mairie.

### **Tarifs repas restaurant scolaire, à compter de la rentrée scolaire de septembre 2017**

Après délibération le Conseil Municipal maintient les prix des repas pratiqués depuis 3 années scolaires :

-2,25 € pour les élèves de Maternelle

-2,75 € pour les élèves du primaire

-6,20 € pour les autres intervenants

Un repas revient à environ 6 €, compte tenu des frais de nourriture, de personnel, des charges diverses.

### **Aménagement foncier**

#### **\*Avenant convention avec l'Etat**

Une convention avait été signée avec l'Etat pour la prise en charge des travaux connexes liés à l'aménagement foncier sur la base d'une estimation des dépenses de 146 627,40 €.

Le montant prévisionnel a été dépassé pour un montant de 11 430 € compte tenu de la création de fossés supplémentaires, la mise en place de buses sur l'entrée de certaines parcelles, la réimplantation d'une haie. Le Maire demande au C M l'autorisation de signer un avenant à la convention 2016C07, le C M prend une délibération approuvant le nouveau montant des travaux.

#### **\*Modification marché Maîtrise d'œuvre**

La maîtrise d'œuvre du Bureau d'études AB2R a dû être prolongée compte tenu des travaux supplémentaires à effectuer.

Le C M approuve la modification du marché, autorise le Maire à signer la modification de marché pour un montant de 3192 €.

\*Les dépassements de ces 2 marchés sont pris en charge par l'état qui remboursera intégralement la commune

### **Réunions Petite Enfance à l'Agglomération du Puy (dossier suivi par Andrée ELIS)**

\*Les Relais Assistantes Maternelles et dorénavant la Micro Crèche intercommunale dépendent de la gestion de la Communauté d'Agglomération du Puy. Les communes sont invitées par l'Agglo à une réunion annuelle d'information pour ce qui concerne ce qui se passe sur leur territoire.

Les Assistantes Maternelles de Cussac se sont retrouvées pour 23 séances d'animation à l'Assemblée de Malpas sur l'année 2016 avec les petits enfants de la commune dont elles ont la charge, enfants qui ont participé à des séances d'Eveil Musical, de Baby Gym, de sorties à la Ferme Bel Air, à la Ludothèque, à 2 spectacles.

Sur la commune les Assistantes Maternelles sont au nombre de 13 et s'occupent de 44 enfants, au 30 juin 7 places étaient disponibles.

\*Un Groupe de Travail Petite Enfance s'est constitué à l'Agglo, regroupant divers acteurs de la Petite Enfance et un certain nombre d'Elus de diverses communes.

Ce premier contact a permis de cerner les problèmes des bâtiments des 33 accueils, des 234 agents, des 336 Assistantes Maternelles Indépendantes pour 382 places en accueil collectif, plus de 100 chez les Assistantes Maternelles.

L'accès aux crèches se fera dorénavant à partir du choix des parents quant au lieu d'accueil chaque fois que ce sera possible.

\*Un dernier Comité de Pilotage réunissant la Caisse d'Allocations Familiales, la Micro Crèche, le SIVU et les déléguées des 5 communes a eu lieu pour l'année 2016. Pour Cussac ce sont 15 enfants qui ont été régulièrement accueillis (4 enfants pour Bains, 3 enfants pour Le Brignon, 5 pour St Christophe et 12 pour Solignac)

Les familles paient en fonction de leur quotient familial, 16 demandes de garde sont toujours en attente. De nombreuses activités éducatives sont proposées à ces petits enfants telles que de la musique, des visites à la bibliothèque du Puy, des sorties au Jardin Henri Vinay, des semaines à thème : cirque, Carnaval, semaine du goût, de la nature .....

Les parents apprécient beaucoup cette petite structure (10 enfants) qui permet une bonne prise en charge des enfants en garde collective.

### **Peupliers sur le terrain sis à Cussac Bourg**

Suite à divers entretiens, le C M retient la proposition de la SARL Locussol et Fils, Négoce de bois à Fix St Geneys 43320 qui propose une somme forfaitaire de 1 500 € pour l'acquisition des peupliers situés sur les parcelles B 488 et B 1610, rue des 2 moulins, le dessouchage et l'enterrement des souches sur place. Ce chantier se ferait en fin d'automne et permettra ainsi un nettoyage de ce terrain.

Le C M, après en avoir délibéré, donne son accord pour cette transaction.

### **Plan climat**

Ce plan climat air énergie territorial doit permettre des économies d'énergie sur le territoire de l'Agglomération du Puy-en-Velay.

Le C M doit prendre une délibération en ce sens, autorisant le transfert à l'Agglomération des données d'éclairage public de la commune fournies par Enedis.

### **Décisions du Maire**

Le Maire n'a pas fait usage de son droit de préemption lors de la vente de la parcelle section A numéro 1058 située à Choupras (Tarreyres)

## **VENDREDI 30 JUIN 2017**

### **Préparation des élections Sénatoriales de dimanche 24 septembre 2017**

Les conseillers municipaux élus pour représenter la commune de Cussac lors du vote du dimanche 24 septembre 2017 sont les suivants :

- BARBE Rémi
- ALLEGRE Christine
- ASSEZAT Georges
- TRIVIS Isabelle
- THEROND Jean-Pierre

Leurs suppléants en cas d'empêchement sont :

- COUTURIER Sandrine
- LAMENTA Elva
- RAFFIER Cécile

### **Divers**

Le Maire de Costaros, M Gibert, a tenu à remercier chaleureusement le Maire de Cussac pour l'aide efficace apportée par les employés municipaux de Cussac lors du grand nettoyage après la désastreuse Tempête du 13 juin.

Le Conseil Municipal, unanime, tient à remercier les professeurs des écoles de Cussac pour leur disponibilité et leur grand professionnalisme.

### **Semaine en 4 jours**

Suite à l'annonce du Président de la République

\*Le conseil municipal s'est réuni et a voté le 8 juin pour une semaine en 4 jours sur 36 semaines

\* Les conseils d'écoles ont voté en faveur d'un retour à une semaine de 4 jours

- Les horaires proposés sont les suivants pour lundi mardi jeudi vendredi :
  - 9h -12h15
  - 13h45 – 16h30

Pas de modification du ramassage scolaire le matin pour 9h l'après-midi départ 17h

\*L'inspecteur d'académie doit donner son avis après le 12 juillet 2017 et une réunion de la commission départementale de l'éducation Nationale est prévu fin Aout

*La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu en Mairie, à 20 h 15, **mardi 12 septembre 2017***